



PRÉVENTION PRIMAIRE ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Fiche action n°4.1 : Organiser la mise en commun des moyens pour l'intervention de publics ciblés.

Objectifs



- Fournir aux entreprises un soutien pour répondre aux réglementations en vigueur
- Développer et diffuser aux entreprises des modes opératoires adaptés au risque Amiante
- Expérimenter la mise en place un référent technique (ressource partagée – modalités à définir) pour accompagner les entreprises (rédaction du mode opératoire, conseils et bonnes pratiques, appui à la mise en œuvre...)
- Expérimenter des modes d'accompagnement en lien avec les Branches professionnelles
- Alimenter l'outil « Campagne Carto Amiante »

→ Cibles

TPE et PME de la sous-section 4

Métiers prioritaires :

- Couvreurs
- Revêtement de sol
- Plombiers chauffagistes
- Maçons (notamment TPE)
- Maintenance interne

→ Pilotes

- CARSAT

→ Acteurs à associer

- DREETS
- Branches professionnelles / fédérations professionnelles : CAPEB / FFB
- OPPBTP
- MSA
- APST CVL
- Chambre d'agriculture

→ Indicateurs de résultats

| Transversaux | Spécifiques |
|--------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• CARSAT : Nombre d'aides mobilisées |
| | <ul style="list-style-type: none">• OPPBTP : Nombre de diagnostics arto Nombre de réunions d'informations Nombre de mesures diagnostics Carto Nombre de processus amiante publié |
| | <ul style="list-style-type: none">• APST CVL : Nombre d'entreprises accompagnées |
| | <ul style="list-style-type: none">• MSA/Chambre d'agriculture : À définir au démarrage du projet |

D'autres indicateurs sont en cours de construction.

→ Commentaires

Point de vigilance : CARSAT – visibilité sur l'offre de service / aides financières jusqu'en septembre 2022.